

# PRENDRE AU SÉRIEUX

## le mandat fédéral en matière de soins de longue durée

Au 21 mars 2022, on dénombrait [37,209 personnes décédées à cause de la COVID-19](#), dont [20,466](#) ou 55% étaient des résidents de centres de soins de longue durée. Ces décès auraient pu être évités. La situation dans ces établissements était telle qu'on pouvait constater un manque flagrant de personnel, un trop grand nombre de résidents dans un même centre, peu d'attention portée à la qualité des soins, et à aux conditions de travail. Une telle tragédie pourrait être évitée par un meilleur financement public. Ce financement serait lié à l'amélioration de la gestion des soins et viserait à éliminer la négligence des personnes vulnérables dans ces centres de soins. Il est urgent que le prochain budget aborde le fait indéniable que trop de personnes âgées, vulnérables et malades vivent, souffrent et meurent sans soins adéquats et dans des conditions déplorables. Cette situation peut et doit être corrigée par un nouveau financement fédéral lié à des normes exécutoires afin de protéger la santé et la sécurité des personnes vivant et travaillant dans les établissements de soins de longue durée. Le vieillissement de la population fait en sorte que ces normes sont d'un intérêt humanitaire et juridique pour l'ensemble des juridictions.

*Le prochain budget doit aborder les six éléments suivants :*

### 1. Nouveau financement fédéral

Les soins de longue durée relèvent principalement de la compétence des provinces. Cependant, une nouvelle loi fédérale sur les soins de longue durée, avec un nouveau financement fédéral, peut et doit démontrer qu'il est possible de faire avancer la qualité des soins. C'est ainsi que le financement au titre de la Loi canadienne sur la santé a été conçu initialement et élaboré. Ce programme est maintenant l'un de nos programmes sociaux le plus apprécié de la population. Les provinces et les territoires auront besoin d'un soutien financier supplémentaire pour mettre en place les changements nécessaires afin de répondre aux nouvelles normes. Il faudra que le



financement soit conditionnel, pour s'assurer que l'argent serve à l'amélioration des soins de longue durée, et ce, dans tout le pays.

### 2. Normes nationales

[La lettre de mandat de 2021 adressée au ministre de la Santé](#) exige l'élaboration de "normes nationales et d'une loi sur la sécurité des soins de longue durée afin que les personnes âgées reçoivent les soins qu'elles méritent". Le gouvernement fédéral a chargé l'Organisation des normes en santé d'enclencher un processus de consultation afin d'élaborer de nouvelles normes pour les soins de longue durée. Les normes proposées indiquent clairement la nécessité de faire face aux " défis liés à la législation, à la réglementation, au financement, à la responsabilisation et à la détermination de qui

peut devenir propriétaires et/ou exploitants de foyers de soins de longue durée" qui "relèvent en grande partie de la responsabilité des gouvernements provinciaux et territoriaux". Il est essentiel de mettre en place un nouveau programme fédéral doté d'un financement suffisant afin de faire avancer l'élaboration de nouvelles normes négociées avec les provinces et de faire état de ces progrès.

### 3. Propriété

Les preuves sont claires. Il faut interdire tout nouveau financement aux organismes à but lucratif. La pandémie a mis en évidence la tendance de longue date à offrir de meilleurs soins dans les foyers publics et sans but lucratif, ainsi que le gaspillage que représente l'argent consacré aux profits plutôt qu'aux soins. Les questions relatives à la propriété ne concernent pas seulement l'ensemble du centre mais aussi les services sous-traités tels que la nourriture, les services d'entretien et la gestion. On observe une tendance à la baisse de la qualité des services, à la réduction des choix offerts aux résidents et à la diminution de la continuité des soins dans le cadre de ces contrats.

### 4. Accessibilité

Toute nouvelle législation doit inclure une norme visant à garantir l'accès aux soins de longue durée et, par conséquent, requiert un nombre minimum de places et des critères d'admission basés sur l'équité. Présentement, les listes d'attente sont longues même parmi les personnes répondant aux critères stricts d'admission aux soins de longue durée. Dans certaines régions du pays, il n'y a aucun centre de soins de longue durée et les centres qui sont en capacité

d'accueillir des résidents ne sont pas adaptés aux diversités culturelles et ne peuvent pas offrir des services culturellement adaptés.

### 5. Exhaustivité

La législation devrait établir des normes qui spécifient la gamme de services que chaque centre doit fournir aux résidents, aux familles et au personnel. Elle devrait garantir un accès adéquat à un médecin ou à une infirmière praticienne, à des thérapeutes, à des activités récréatives ainsi qu'aux services essentiels aux soins. Elle devrait également spécifier un droit d'accès pour la famille, les amis et la communauté.

### 6. Dotation en personnel

Plusieurs études ainsi que de nombreuses commissions ont amplement démontré qu'il est essentiel de disposer d'un nombre suffisant de personnel. Ce personnel doit inclure des personnes de compétences appropriées pour le travail qu'elles auront à réaliser ainsi qu'un milieu de travail adéquat. Ces conditions, qui constituent un minimum acceptable, incluent un salaire et des avantages sociaux équitables, l'accès à un emploi à temps plein, des congés de maladie payés, une formation sur place, la possibilité de contribuer à la planification des horaires et un équipement adéquat. Le premier ministre a reconnu que les conditions de travail sont les conditions de soins. Cette réalité doit être prise en compte dans la nouvelle loi fédérale.

Nous vous remercions de vos efforts pour soutenir et faire avancer ces principes.

*~ L'équipe de l'économie des soins*